
● ● ● formation à l'accompagnement de bilan-portfolio de compétences (FAB) ●

objectifs

accompagner un groupe ou une personne dans une démarche de bilan-portfolio de compétences

prérequis généraux

- avoir effectué son propre bilan-portfolio de compétences et être en possession d'une attestation (critères *effe* ou ARRA)*,
- avoir présenté une réflexion personnelle écrite sur le processus vécu,
- être en possession d'un titre reconnu de formatrice/formateur d'adultes (au moins certificat FSEA de formatrice/formateur – Animation de formations) ou formation reconnue en accompagnement, RH ou conseil,
- avoir une pratique dans la formation d'adultes, l'animation de groupes et/ou le conseil, l'accompagnement individuel,
- avoir effectué un projet de pratique d'accompagnement dans son contexte institutionnel.

*Si vous avez effectué votre propre bilan-portfolio de compétences dans une autre institution hors critères *effe* et ARRA, il est possible, après étude de votre demande, d'effectuer la transition vers la FAB au moyen d'une passerelle (démarche payante).

Si vous envisagez pratiquer en groupe, nous recommandons fortement d'effectuer votre propre bilan-portfolio de compétences en groupe.

inscription

le dossier d'admission comprend :

- le bulletin d'inscription dûment rempli (à télécharger sur notre site internet)
- un CV ciblé de formatrice/formateur ou accompagnatrice/accompagnateur-conseil,
- la copie de votre attestation de bilan-portfolio (démarche en groupe ou en individuel),
- le formulaire complémentaire complété en ligne, concernant votre projet de pratique,

modalités

- la formation a lieu à *effe*, à distance ou en format mixte (voir calendrier)
- nombre de participant.e.s : 3-8 personnes

contenu

- transfert de la pratique d'accompagnement : concept, adaptations
étapes de la démarche : sens, activités et implications dans l'accompagnement et l'animation
- outils et fondements
- sources théoriques et méthodologiques : histoire de vie, analyse du travail, pédagogie de

- l'autonomie
- analyse de pratique

conditions de certification

- 80% de présence
- avoir accompagné un groupe ou au moins 2 personnes en individuel et en avoir référé durant la formation
- avoir été supervisé.e et validé.e en cours de pratique (en cas de non-validation lors de la visite qualifiante, une deuxième et dernière visite est proposée)
- avoir réalisé un dossier de qualification et obtenu sa validation (en cas de non acquis, un complément est demandé ; le dossier est alors évalué une deuxième et dernière fois.)

calendrier et durée

- le calendrier est confirmé définitivement lors de la 1^{ère} rencontre
- 30-42 heures de formation, réparties en 5 à 7 journées, en fonction du nombre de participant.e.s et de l'état d'avancement des projets individuels

tarifs

CHF 3'500.-

les frais engendrés par une seconde visite qualifiante (CHF 500.-) et/ou une seconde évaluation de dossier sont à la charge du participant (CHF 150.- / heure)

les frais engendrés par une passerelle (voir prérequis généraux) seront définis après étude de votre dossier d'inscription (tarif horaire CHF 150.- ou forfait, en fonction de votre cas particulier)

la totalité des frais de formation (ou un minimum de CHF 1'000.-, avec l'accord de l'institution) doit être versée avant le début de la formation. Si vous avez besoin d'un arrangement, merci de contacter l'institution.